

Une question de (méta-)épistémologie historique : la liberté de l'historien ou l'autodétermination disciplinaire

Patrick-Michel Noël

Résumé

La question de la liberté de l'historien, comme producteur de connaissance, peut et doit être traitée selon plusieurs perspectives. Devant la vague/vogue des sciences studies privilégiant une perspective anthroposociologique pour élucider ce type de questions, ce texte soutient que la liberté de l'historien peut en être une de (méta-)épistémologie historique. En tant que démarche, l'épistémologie historique exige que l'on considère le discours que les historiens tiennent sur leur savoir. Cette épistémologie historique – saisie comme objet – médiatise en fait la dialectique d'autodétermination disciplinaire par laquelle les historiens s'imposent les règles auxquelles ils se soumettent pour connaître le passé. C'est par l'entremise de ce rapport théorique – versus pratique – à leur savoir que les historiens détiennent une liberté en discipline. Ainsi, que cela soit en tant que démarche ou objet, l'épistémologie ne doit pas être surmontée et demeure pertinente dans la compréhension du phénomène scientifique dans sa déclinaison historique.

Le mot « épistémologie » me paraît recouvrir tant de confusions [...]. Pourtant on ne peut étudier les sciences sans se demander ce qui fait d'elles des sciences, par opposition à d'autres formes de savoir. Les aborder à travers leurs institutions, leur sociologie, le fonctionnement [...] de leurs revues, les rapports de pouvoir entre ceux qui les pratiquent, tout cela peut apporter bien des lumières, mais c'est esquiver la difficulté que de ne pas commencer par se demander en quoi elles sont singulières. [...] l'on ne peut en faire l'histoire sans se poser au préalable la question de ce qu'elles sont, ne serait-ce que pour délimiter ce dont on va traiter.

Gérard Simon, *Sciences et histoire*, 2008.

La question de la liberté de l'historien

L'historicisation de la science dans ses différentes déclinaisons disciplinaires ne s'est vraiment amorcée en tant que domaine spécifique de recherches qu'au cours des années 1960-1970, *a fortiori* pour les sciences humaines¹. Sous l'enseigne des *sciences studies* [SS] qui se sont posées en s'opposant à l'histoire épistémologique/épistémologie historique² « internaliste » des philosophes – une « reconstruction rationnelle » pour dire comme Imre Lakatos³ –, le traitement « externaliste », « contextualiste » ou « historien » du passé de la science connaît depuis cette période un essor bibliographique et institutionnel⁴. Si l'histoire, comme discipline, a très peu intéressé les praticiens des SS qui sont, du reste, moins souvent des historiens de métier que des sociologues, anthropologues ou des « scientifiques » transfuges comme Thomas S. Kuhn, elle n'a pas pour autant échappé à l'objectivation de son passé. L'émergence du domaine de l'histoire de l'histoire s'apprécie notamment avec la création de la Commission internationale pour l'histoire de l'historiographie en 1980 et de son organe officiel quadrilingue – français, italien, anglais et allemand – *Storia della Storiografia* en 1982⁵. Depuis cette période, le traitement du passé de l'histoire connaît d'importants développements⁶.

Si l'histoire de l'histoire révèle une chose, c'est que la connaissance du passé n'est pas une activité intemporelle déterminée par des essences platoniciennes auxquelles les historiens se soumettent passivement. Or, la dé-essentialisation de l'histoire opérée par son historicisation ne fait-elle pas tomber de Charybde en Scylla? Ne la plonge-t-elle pas dans un autre déterminisme, cette fois-ci relativiste, en phase avec l'esprit postmoderne, en la réduisant à son contexte socioculturel, comme le craignait déjà le philosophe Maurice Mandelbaum en 1938, au moment même où un autre – Raymond Aron – en faisait l'enjeu de sa célèbre *Introduction à la philosophie de l'histoire* qu'il importait d'outre-Rhin? Comment concilier vérité et historicité de l'histoire ou, pour dire comme Pierre Bourdieu, « échapper à l'alternative du logicisme et du relativisme⁸ » qui sont deux formes de déterminisme? Ces interrogations soulèvent la question de l'« *autonomy of historical understanding*⁹ », de la liberté de l'historien.

Une question d'épistémologie historique : démarche et objet

Cette question est fort complexe et peut et doit être répondue en adoptant différentes perspectives. Dans ce court texte, nous testons, devant la vague/vogue des SS qui, en réduisant la science à une activité « comme les autres¹⁰ », ne peuvent saisir sa *spécificité* – dans ses différentes déclinaisons

disciplinaires – dans sa dialectique interne théorie-empirie, celle de l'*épistémologie* historique. Souvent déconsidérée de nos jours, celle-ci demeure toujours d'une profonde « actualité¹¹ ». Telle que programmée, entre autres, par Gaston Bachelard¹² – curieusement ignoré en histoire de l'histoire –, elle soutient que l'intelligibilité d'une discipline est à dégager à partir et non indépendamment de son fonctionnement comme le font la plupart des philosophes – y compris les deux cités au paragraphe précédent – qui, de ce fait, sont peu considérés par les historiens dans leur discours réflexif¹³. Or, si l'épistémologie historique partage avec les SS le souci de l'effectif – versus le normatif –, elle s'en distingue par la prise en compte de cette réflexivité des historiens qui est tout aussi importante que celle de leur travail empirique pour comprendre l'histoire. Disciple de Bachelard, Georges Canguilhem soulignait en effet qu'il « n'est pas vain de s'interroger d'abord sur l'idée que se font de l'histoire [...] ceux qui prétendent s'y intéresser au point d'en faire¹⁴ ». Ce discours sur le savoir historien, étymologiquement épistém(o)logie(discours) *historique*, constitue le médium de l'auto-détermination disciplinaire qui consiste en une dialectique entre imposition explicitative théorique et soumission effectutive empirique.

Nous nous interrogeons, dans un premier temps, sur la nature disciplinaire de l'histoire qui serait une condition permettant et limitant la liberté des historiens. Dans un deuxième temps, nous examinons comment la conciliation discipline-liberté est possible en nous penchant sur la dialectique disciplinaire empirie-théorie de l'histoire et, particulièrement, sur la place de l'épistém(o)logie historique dans celui-ci. Bref, en jouant sur une heureuse polysémie, nous soutenons, à travers une perspective d'*épistémologie* historique – lieu d'où nous parlons –, que la discipline est non seulement un espace socio-institutionnel de production empirique, mais aussi un savoir théorique consistant en un ensemble de règles (ré)articulées dans le temps par les historiens à travers une performance et formant une référence : une épistém(o)logie *historique* qui, tout en n'étant pas inscrite dans un ciel platonicien, n'est pas relative à l'Histoire.

De la réalité disciplinaire de l'histoire

Si l'étude du passé n'a cessé de se transformer depuis l'Antiquité, elle ne devient discipline – une pratique institutionnellement normalisée – en Occident qu'à partir du XIX^e siècle. « *Turning point* » de son histoire¹⁵, la disciplinarisation de l'histoire a consisté en l'ensemble des procédures par lesquelles elle s'est érigée et maintenue en un champ aspirant à l'autonomie et à la spécificité et doté de ses propres structures institutionnelles et fon-

dements normatifs¹⁶. Ces composantes garantissent la scientificité de son savoir qui réside dans sa capacité à aligner méthodiquement son discours sur la réalité : *dire vrai du passé*. À ce titre, le passé – son objet – limite considérablement déjà la liberté de l'historien : il est convenu que son discours, contrairement à celui du littéraire qui peut aussi s'intéresser au passé, doit se soumettre à une factualité objective quoi qu'en disent les postmodernes identifiant l'histoire à la littérature¹⁷. Roger Chartier a explicité cette convention historique en soutenant que la connaissance historique « est contrainte par le passé lui-même à travers les médiations des traces qu'il a laissées¹⁸ ». La liberté sur laquelle nous nous interrogeons est plutôt celle dont l'historien dispose dans et grâce à cette soumission à son objet; il faut donc examiner la nature de cette soumission, à savoir la discipline.

En instituant une médiation entre le cognitif et le social, la discipline crée un espace par lequel les historiens se dotent d'un savoir pour produire une connaissance sur le passé libérée des pressions sociales – autonome – et distinct de ceux des autres disciplines – spécifique. La disciplinarisation de l'histoire se traduit, par ailleurs, par sa professionnalisation et son institutionnalisation. La professionnalisation de l'histoire a permis à des individus de gagner leur vie en produisant et en diffusant une connaissance sur le passé. Elle a transformé la pratique ancestrale de l'écriture de l'histoire d'un passe-temps en un métier régi par des normes dont la source, qu'elle lui soit exogène ou non, n'est ultimement déterminée par aucune autre instance que la communauté professionnelle regroupant ceux-là mêmes qui l'exercent, soit les historiens. On ne peut exercer le métier sans avoir reçu une formation qui, en plus d'assurer la reproduction, restreint le nombre de praticiens en agissant comme un droit d'entrée. Pour se reproduire, mais aussi pour évaluer, légitimer et transmettre son savoir, cette communauté a dû s'institutionnaliser en créant des départements universitaires et des organes de diffusion, notamment des revues arbitrées, lieu où s'exerce la critique des pairs¹⁹. Cette institutionnalisation a également consisté en la création d'associations sortant les historiens de l'isolement et leur permettant de défendre leurs intérêts vis-à-vis des pouvoirs extérieurs ainsi que d'assurer leur cohésion corporative.

Ces procédures disciplinaires engendrent, d'une part, une distanciation *verticale* entre les historiens et les « amateurs ». Elles instituent une « rupture épistémologique », pour reprendre l'expression bachelardienne, par laquelle l'étude du passé s'éloigne du sens commun. C'est au moyen de cet éloignement, qui est aussi fermeture, que peuvent se mettre en place les conditions par lesquelles un discours sur le passé se fait et se maintient science. La démarcation entre scientificité et non-scientificité ne peut être

envisagée comme une coupure statique effectuée en fonction d'universaux logiques auxquels l'histoire, comme tout savoir, devrait se soumettre comme le prétendent les épistémologies générales ahistoriques telles que le falsificationnisme avec la réfutabilité empirique ou le positivisme logique avec le modèle nomothétique²⁰. Cette démarcation s'envisage plutôt comme un processus historique dans lequel les historiens ont bénéficié d'une agencéité : ce sont eux-mêmes qui se sont démarqués des amateurs par la définition d'un savoir permettant de séparer ce qui relève de l'histoire des productions partisans. Cette définition leur permet du même coup de distinguer leur savoir de celui des autres disciplines : la disciplinarisation génère ainsi une distanciation *horizontale* entre l'histoire et les autres disciplines participant à la régionalisation du savoir, processus majeur du XIX^e siècle.

La discipline change, à terme, le rapport que l'histoire entretient avec le présent. La contemporanéité de l'histoire n'est pas un invariant qui sert d'*a priori* légitimant l'historicisation de l'histoire. Elle se problématise notamment à l'aide de la notion de discipline. La discipline permet aux historiens de s'appropriier les préoccupations sociétales pour les traduire en problèmes de science : elle filtre l'air du temps. Cette médiation disciplinaire fait en sorte qu'affirmer l'historicité de l'histoire ne revient pas à dire quelle n'est qu'un reflet mécaniste du présent. L'appréhension historique du passé n'est pas *déterminée* par le présent dans lequel elle se situe, mais par un savoir disciplinaire dont la constitution ne s'est cependant pas effectuée indépendamment de la détermination des historiens. Nous reviendrons sur cette dialectique d'autodétermination par laquelle les historiens se soumettent à leurs propres normes, dialectique dont la compréhension est essentielle à l'élucidation de la question de la liberté des historiens.

Si la discipline émancipe l'historien des injonctions du présent, elle n'est cependant pas le lieu d'un relativisme méthodologique où tout le monde parle du passé mais personne ne se comprend. Libérant l'historien des contraintes externes, la discipline n'est pas qu'un *laissez-passer* lui permettant d'appréhender le passé comme bon lui semble. Comme l'a noté Michel de Certeau, penser l'histoire comme une discipline élimine « l'alternative qui attribuerait l'histoire ou à un individu (l'auteur, sa philosophie personnelle, etc.), ou à un sujet global (le temps, la société, etc.). Elle substitue à ces prétentions subjectives ou à ces généralités édifiantes la *positivité d'un lieu sur lequel le discours s'articule sans pourtant s'y réduire*²¹ ». Le « nous » disciplinaire médiatise ainsi non seulement le rapport que l'historien entretient avec le présent, mais aussi celui qu'il entretient avec le passé, son objet, la principale détermination de son discours. Cette seconde médiation empêche que le rapport historien au passé soit strictement subjectif.

La discipline, en prenant la forme d'une communauté de compétences intersubjectives, contrecarre le « tout est bon » permettant aux historiens d'étudier le passé comme ils le désirent. La discipline agit comme un « surmoi collectif²² », une (con)science, canalisant et censurant les pulsions de la *libido sciendi* des historiens pour les sublimer en œuvres recevables, condition *sine qua non* de tout savoir. Les historiens payent leur émancipation des sollicitations économiques, socioculturelles et politiques d'un assujettissement à une discipline leur permettant de produire et de recevoir une connaissance non seulement autonome, mais aussi commensurable, dépassant le « *personal knowledge* »²³. On ne peut dire le vrai historique qu'à condition d'être, pour reprendre l'expression de Canguilhem reprise par son disciple, « dans le vrai²⁴ » historien, lieu à partir duquel on peut évaluer ce qui se dit du passé au présent. La discipline agit ainsi comme une constitution permettant et limitant la liberté des historiens.

L'élucidation de la constitution de l'histoire, notamment dans la démarche programmée par Ian Hacking qui tente de tracer une voie entre l'*a priori* kantien et l'*épistémè* foucauldienne ou le *paradigme* kuhnien, permet de déterminer en quoi consiste la liberté historique et comment elle s'exerce en discipline historique. Ce programme a pour objet les idées qu'on « *use to organize the field of knowledge and inquiry*²⁵ ». L'élucidation de la constitution de l'histoire passe ainsi par l'étude des idées au moyen desquelles les historiens ont organisé l'étude du passé pour qu'elle devienne un savoir. Embrassant le principe du nominalisme dynamique que Hacking place au cœur de sa démarche, nous soutenons que la connaissance du passé est devenue – et s'est maintenue en – un *nomos* disciplinaire notamment grâce à un discours par lequel les historiens la nomment. Objectiver ce discours sur le savoir historique, cette épistémologie historique relève d'une « *historical meta-epistemology*²⁶ » qui s'inscrit dans une entreprise d'« épistémologie de l'épistémologie²⁷ ». En considérant l'épistémologie historique comme une performance dans la constitution disciplinaire, cette entreprise dé-naturelise l'histoire.

L'« atelier de l'histoire » dans lequel est construite la connaissance du passé résulte en effet lui-même d'une construction historique. Cette construction a consisté en la mise en place non seulement, comme nous l'avons vu, d'une infrastructure institutionnelle et professionnelle de recherche, mais également d'une charpente épistémique en fonction de laquelle les historiens produisent une connaissance du passé. En cela, Antoine Prost et de Certeau ont raison, respectivement, de dire que l'histoire comme savoir fait l'historien et de souligner « la priorité du discours historique sur chaque ouvrage historiographique particulier » en prenant bien soin de souligner

qu'il entend par discours, citant l'*Archéologie du savoir* foucauldienne, « l'ensemble des règles qui caractérisent une pratique discursive²⁸ ». Or, les historiens font tout autant l'histoire. Et c'est précisément en concevant le rapport entre historiens et histoire comme une dialectique que nous approchons la question de la liberté historique en discipline. L'histoire disciplinarisée se fonde sur cette tension entre soumission et imposition par laquelle les historiens s'autodéterminent et dont la mise en lumière permet de déterminer les modalités de leur liberté.

Le fonctionnement disciplinaire de l'histoire : la dialectique entre imposition théorique et soumission empirique

La discipline historique se fonde sur une tension entre l'empirie et la théorie, entre savoir-fait et savoir-dit. Cette dialectique ne génère pas une division du travail au sein de la discipline entre praticiens et théoriciens. Elle consiste plutôt en un clivage caractérisant le travail de tous les historiens et prenant différentes formes chez chacun d'eux. François Hartog a raison de souligner que l'épistémologie est « aux antipodes d'une sous-discipline²⁹ ». Il a toutefois tort d'en faire un exercice qui ne « tenterait » les historiens que depuis les années 1970 : l'épistémologie est plutôt constitutive de la discipline. En effet, les historiens, en plus de répondre à la *question empirique* – « qu'est-ce qui s'est passé? » –, ont aussi dû répondre à la *question théorique* qui la suppose et supporte – « qu'est-ce que l'étude du passé? ». Par exemple, Marc Bloch s'est interrogé sur le passé rural en France dans *Les Caractères originaux de l'histoire rurale française* dans lequel il effectue son savoir. Il s'est plutôt interrogé sur la nature de l'histoire dans *Apologie pour l'histoire* où il explicite son savoir. Par la résolution de la question théorique, les historiens exercent et expriment leur liberté en déterminant les prescriptions/proscriptions en fonction desquelles peut se résoudre la question empirique. L'étude empirique du passé dépend ainsi d'une épistémologie qui médiatise la dialectique disciplinaire par laquelle les *historiens s'imposent et s'interrogent sur les normes auxquelles ils se soumettent pour produire un discours sur le passé*. La liberté de l'historien au sein de la discipline réside dans cette réflexivité – ce dédoublement discursif sur lequel l'*Archéologie du savoir* foucauldienne est restée muette³⁰ – au moyen de laquelle il (re)définit la science de l'histoire et prend conscience d'elle.

L'épistémologie a été au cœur de l'affirmation disciplinaire de l'histoire qui a non seulement été un processus institutionnel, mais aussi discursif. La disciplinarisation de l'étude du passé a exigé que les historiens puissent dire leur savoir-faire en vue de définir, de programmer et de justifier l'étude du

passé. Par le truchement de ces opérations discursives s'est spécifié l'ethos historien sans lequel l'étude du passé n'aurait pu se professionnaliser ni s'institutionnaliser. La distanciation hiérarchisante entre les amateurs et les professionnels et la démarcation identitaire entre l'histoire et les autres disciplines générées par ces deux procédures disciplinaires ont reposé sur une conception précise, mais changeante de l'histoire. « Impératif catégorique » de leur métier, selon François Dosse³¹, l'épistémologie permet aux historiens d'établir les normes à partir desquelles ils l'ont constitué en discipline et qui forment la constitution à laquelle ils se soumettent pour l'exercer en vue de connaître le passé.

À ce titre, l'épistémologie peut être considérée comme une référence performative. Sa prise en compte révèle que le « *content of the form* » de l'histoire ne se réduit pas à un imaginaire tropologique inconscient déterminant l'appréhension du passé, comme le prétend Hayden White³². Les historiens, contrairement à ce que soutient le structuralisme dont White s'alimente, ont une prise discursive sur le fond de la forme de l'histoire par l'intermédiaire d'une réflexivité au moyen de laquelle ils l'explicitent en vue d'en produire une représentation leur servant de référence. Cette représentation n'est pas nécessairement – pour ne pas dire rarement – réaliste. L'épistémologie ne doit pas être considérée comme un témoignage de l'histoire-qui-se-fait, mais bien de l'histoire que l'on pense et souhaite : non la réalité de l'histoire, mais bien son idéelité et idéalité qui ne sont pas moins réelles sans être réalistes.

L'épistémologie est consubstantielle à la discipline. Il existe en fait une relation de réciprocité entre la discipline et l'épistémologie assurant leur existence chacune : la discipline procure aux historiens un espace relativement isolé du social où ils peuvent dialoguer sur le savoir en fonction duquel s'effectue l'objectivation du passé et formant une normativité sans laquelle la discipline ne pourrait exister. Le discours historique ne saurait ainsi être en ou un ordre sans un discours sur ce discours. La prise en compte de cette réflexivité entraîne une insertion du *logos* au sein de la matrice de l'histoire qui dès lors ne peut pas être considérée que comme une *épistémè*, mais bien comme une *épistémologie*. Celle-ci est le médium à travers lequel les historiens se prononcent sur une série de questions sous-tendant sa pratique : quelle est la nature de l'histoire? comment faire de l'histoire? pourquoi faire de l'histoire? Ces questions ont été et demeurent chez les historiens l'objet d'un débat continu et consensuel – même si on ne s'entend pas sur l'histoire, on la croit nécessaire – fondant l'histoire et animant son histoire. En révélant qu'ils ont toujours *leur mot à dire* dans ce qui détermine leur appréhension du passé, ce débat atteste d'une liberté

des historiens en discipline historique. Martin Pâquet souligne à cet égard que si les historiens s'orientent tous vers une quête de la vérité du passé, « tous les chemins mènent à Rome et les guides se disputent volontiers sur l'itinéraire à prendre³³ ». Le débat sur ce que doit être l'histoire révèle que l'autorité disciplinaire n'est pas une structure sur laquelle les historiens s'enlignent inconsciemment ou un fluide empruntant le cours socio-historique. En effet, si les historiens ne sont pas des agents déterminés par un *a priori* synthétique kantien les transcendant, ils ne le sont pas plus par l'Histoire *via* un *a priori* historique qu'est le paradigme kuhnien ou l'*épistémè* foucauldienne dont la domination sur le sujet cognitif, comme n'a pas manqué de souligner Hacking, « *is as inexorable as Kant's synthetic a priori*³⁴ ». Les historiens disposent en fait de ressources réflexives dont l'actualisation leur permet de se représenter performativement l'histoire en vue de s'assigner une référence qui n'a rien d'immuable. Cette performance s'exerce et cette référence est contenue dans l'épistémologie historique qui est le médium de l'autodétermination disciplinaire par laquelle les historiens se soumettent à ce qu'ils s'imposent.

L'épistémologie montre par ailleurs que l'histoire ne peut être considérée comme un savoir-faire inarticulable qu'on n'acquiert « qu'en forgeant », un « *tacit knowledge*³⁵ » qu'on met en œuvre à partir de modèles concrets – le paradigme dans l'acception kuhnienne restreinte. Les historiens ont articulé leur savoir en fonction duquel ils produisent et évaluent la connaissance du passé; ils n'ont pas que parlé le langage de l'histoire, *ils ont aussi parlé de ce langage*.

Ce métalangage atteste d'une liberté pour l'historien dans la discipline historique. Ne révèle-t-il pas en effet que les historiens sont aux prises avec et ont prise sur leur langage, ne serait-ce que dans leur capacité à l'explicitier à travers un débat où ils *prennent parole sur lui*? Spécialiste de l'histoire du discours, John Pocock soulignait à cet égard que si « *the players* [i.e., les historiens] *perform speech acts* [i.e., produisent la connaissance du passé] *according to the rules of the game* [i.e., le savoir historien] *sometimes they discuss the rules of the game*³⁶ ». Ce dédoublement discursif donne aux historiens la possibilité de mettre en jeu l'enjeu de leur jeu qui devient par cette mise en jeu lui-même un enjeu de ce jeu. Ceux qui décident de cet enjeu sont ceux-là mêmes qui y jouent : on arbitre en participant dans le jeu historique puisqu'« il n'existe pas d'instance à légitimer les instances de légitimité³⁷ ». Cette indistinction des rôles révèle que la discipline se fonde sur un équilibre entre effectuation empirique et explicitation théorique qui sont deux types de rapport – pratique et théorique respectivement – que les historiens entretiennent avec leur savoir : la première est fonction de la se-

conde qui demeure, pour avoir une « efficacité cognitive³⁸ » – que d'aucuns mettent en cause³⁹ – subordonnée à l'avancement de la première, sans pour autant se réduire à un auxiliaire de la recherche empirique. Bref, le langage en fonction duquel la connaissance du passé peut être produite et appréciée ne s'est pas constitué indépendamment de la parole épistémologique des historiens dont l'étude est une autre façon de souligner, dans la discipline historique, les « droits de la philosophie⁴⁰ ». C'est par l'épistémologie que s'est élaboré le langage commun qui, selon Gérard Noiriel, « est la seule façon de préserver la possibilité d'une production *autonome* de la vérité historique⁴¹ ».

L'épistémologie est une obligation qui incombe aux historiens depuis qu'ils ont érigé l'étude du passé en une discipline. La disciplinarisation de l'histoire n'a pas, contrairement à ce que certains prétendent, entraîné une division entre la recherche empirique et la réflexion théorique, reléguées respectivement aux historiens et aux philosophes⁴². Les historiens ont plutôt la responsabilité de réfléchir à leur agir cognitif en vue de donner une loi fondamentale à leur Cité pour qu'elle ne devienne hétéronome, c'est-à-dire soumise à des instances extérieures à elle-même. Comme l'illustre le célèbre et controversé aphorisme de Leopold von Ranke leur implorant de se limiter à dire ce qui s'est vraiment passé, les historiens, notamment pour se démarquer des littéraires imaginant le passé, des moralistes le jugeant ou des philosophes spéculant sur le processus historique pour trouver son sens-orientation, spéculèrent eux-mêmes sur le sens-signification de la pratique historique, la jugèrent et l'imaginèrent pour la fonder sur la proscription des imaginations littéraires, des jugements moraux ou des spéculations philosophiques sur le processus et la pratique historiques. Ils ont en effet tenu un discours sur leur pratique ne serait-ce que pour s'*inter-dire* de la dire afin d'en faire un secret corporatif qui ne se divulguerait qu'à travers un contact prolongé avec les « archives », commettant une contradiction performative⁴³ traversant l'histoire de la discipline et qui atteste surtout d'une liberté historienne en discipline historique. La *pratique* de l'histoire doit constamment se *dire* pour maintenir son *nom-os*. La connaissance historique disciplinarisée ne relève pas d'un savoir anonyme, mais d'un savoir *dit* par les historiens : d'une épistémologie qui est en même temps une éthique, un code en fonction duquel ils *agissent* pour connaître le passé au présent.

Repenser la pensée sur l'histoire : la méta-épistémologie historique

En définitive, poser la question de la liberté de l'historien, c'est s'interroger sur la nature de la relation qu'il entretient avec le présent dans lequel il s'insère, autrement dit sur sa contemporanéité. La connaissance historique, comme l'avait si bien illustrée Henri-Irénée Marrou au moyen d'une équation, est un *rapport* entre un passé et un présent⁴⁴. L'antiquisant n'a toutefois pas suffisamment insisté, dans cette division, sur ce qui sépare le dividende et le diviseur. Si l'historien n'appréhende pas en effet directement le passé, il n'est pas plus le reflet de son présent. Son appréhension du passé et sa relation au présent sont médiatisées par une discipline. La connaissance du passé n'est ainsi pas déterminée par le passé – son objet –, ni par le présent, mais par une discipline qui est à la fois espace institutionnel et champ épistémologico-discursif. Elle agit de manière à ce que le discours historique ne soit ni la reproduction identique passive de l'objet historique – le positivisme – ni le reflet mécaniste du contexte socio-idéologique et de l'inconscient pulsionnel du sujet historien – le relativisme. Ces deux théories de la connaissance ont en commun de nier la liberté de l'historien, car elles oublient la réalité de la discipline historique qui n'est ni une essence intemporelle ni un miroir de l'Histoire, mais une construction intersubjective historique qui prend la forme à la fois d'une Institution et d'un Savoir, comme l'avait déjà relevé de Certeau⁴⁵.

Nous avons voulu montrer, à partir d'une perspective d'épistémologie historique, que si la pratique historique est en partie déterminée par un savoir, celui-ci est tout autant déterminé par les historiens. La relation entre le moi historien et le surmoi disciplinaire est dialectique. Cette dialectique prend la forme d'une autodétermination par laquelle les historiens s'imposent *via* une épistémologie historique les normes auxquelles ils se soumettent. La liberté de l'historien est ainsi, à double titre, une question d'épistémologie historique, de méta-épistémologie historique.

L'épistémologie constitue une référence performative. C'est par son entremise que les historiens ont érigé et maintenu l'étude du passé en un savoir disciplinaire et c'est *en fonction* d'elle qu'ils produisent et évaluent la connaissance du passé. C'est également sur elle que repose l'intersubjectivité si chère aux pragmatistes rortiens⁴⁶ qui, en discréditant l'épistémologie comme tâche du philosophe, oublient que le scientifique, dans ses différentes déclinaisons disciplinaires, y compris historique, *pratique* lui-même une « opération épistémologique⁴⁷ », si spontanée qu'elle puisse être aux yeux des philosophes. Issue du fonctionnement disciplinaire même, cette opération doit être prise en compte, car elle permet de contourner deux

écueils déterministes, soit celui du logicisme essentialiste considérant l'histoire comme une structure transcendantale sur laquelle les historiens n'ont aucune prise (de parole) et celui du relativisme historiciste considérant l'histoire comme une pratique déterminée par le contexte des historiens. La discipline historique est autodétermination parce que ses praticiens en sont les produits en l'effectuant empiriquement et les porteurs en l'explicitant théoriquement.

En parlant du lieu de l'épistémologie historique et non de celui des SS qui sont devenues, au cours des trente dernières années, quasi hégémoniques dans le domaine de l'étude des sciences – à un point tel que même son père spirituel plaidait au soir de sa vie pour un retour de la philosophie dans ce domaine⁴⁸ –, nous n'avons pas cherché à restituer l'histoire effective de la liberté des historiens à travers une documentation de l'épistémologie historique, ni à identifier les conditions de production permettant son exercice. Il y aurait eu là matière à un autre article. Notre objectif se limitait à montrer que l'élucidation de la question de la liberté de l'historien passe par une compréhension de la disciplinarité de l'histoire dans sa dialectique théorie-empirie médiatisée par l'épistémologie et assurant son autodétermination. Nous avons par ailleurs contourné soigneusement la question des relations de pouvoir au sein de la discipline. Les historiens ne s'adonnent en effet pas tous de la même manière, ni avec les mêmes moyens à cet « examen de conscience⁴⁹ » qu'ils accomplissent pour différentes raisons à certains moments de leur carrière. Or, si on ne peut nier que l'épistémologie est à la fois un enjeu essentiel et une arme redoutable dans les luttes de concurrence dans le champ historien⁵⁰, on ne saurait la réduire à un « métadiscours normatif » justifiant des prétentions hégémoniques de ou sur la discipline ou masquant une pratique empirique défailante, comme le soutenait Bourdieu⁵¹, qui ne s'est pourtant pas gêné lui-même à épistémologiser, notamment lors de sa dernière leçon au Collège de France⁵². L'épistémologie historique a été, tout au long de l'histoire de la discipline, le médium par lequel les historiens ont exercé leur droit et assumé leur responsabilité de la définir pour assurer l'autonomie de leur Cité scientifique. En prenant parole sur leur savoir, les historiens, pour reprendre la description certalienne, « interrompent leur déambulation érudite dans les salles d'Archives, et, sortis dans la rue, se demandent : Qu'est-ce que ce métier ? ». L'histoire devient alors « pour le praticien, l'objet même de sa réflexion⁵³ ». Interrogation réflexive par laquelle les historiens, en plus de prendre du recul pour faire avancer la connaissance du passé, s'assurent que leur métier ne devienne pas un réflexe car, pour dire comme le maître à penser de l'épistémologie historique, « une méthode qui deviendrait une habitude perdrait ses vertus⁵⁴ ». Bref, au

lieu de chercher à « surmonter⁵⁵ » l'épistémologie, il faut plutôt l'employer comme démarche et la saisir comme objet pour mieux historiciser la discipline historique sans quoi cette opération, pour paraphraser encore une fois Lakatos, serait aveugle, ne sachant ni ce qu'elle fait ni la spécificité du savoir dont elle veut rendre compte sans même tenir compte de ceux qui, en plus de la pratiquer, ont eux-mêmes tenté d'en rendre compte⁵⁶. Sans la (méta-) épistémologie historique, nous continuerons à esquiver la difficulté, dont nous parle Simon en exergue, qui consiste à se demander en quoi l'histoire est histoire en interrogeant les historiens ayant tenté de résoudre ce qu'on pourrait appeler *la* question de l'histoire.

Notes

- 1 Philippe Poirrier, « L'histoire des sciences », *Les Enjeux de l'histoire culturelle*, Paris, Seuil, 2004, p. 233-246; Bertrand Müller, « Le passé au présent. Tradition, mémoire et histoire dans les sciences sociales », *Les Annuelles*, n° 8 (1997), p. 173-190. Nous ne prétendons pas que l'histoire des sciences ne remonte qu'aux années 1960-1970.
- 2 Nous considérons ces deux démarches comme synonymes.
- 3 *Histoire et méthodologie des sciences*, Paris, PUF, 1994 (1986).
- 4 Dominique Pestre, *Introduction aux Sciences Studies*, Paris, La Découverte, 2006; Loïc Blondiaux et Nathalie Richard, « À quoi sert l'histoire des sciences de l'homme? », Claude Blanckaert et al. (dir.), *L'Histoire des sciences de l'homme*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 109-130.
- 5 Lucian Boia, « La Commission Internationale d'Histoire de l'Historiographie. Bref historique », *Storia della storiografia*, n° 1 (1982), p. 141-2. En 1995, elle devient la Commission internationale pour l'histoire et la théorie de l'historiographie. L'histoire de l'histoire existait évidemment avant cette commission, pour preuve la revue *History and Theory* (1960-) dont les articles se répartissent entre la philosophie, l'épistémologie et l'histoire de l'histoire.
- 6 Déjà en 1984, Jean-Michel Dufays estimait qu'il était « utile de dresser un bilan provisoire [...] alors que les études sur l'histoire de l'historiographie ne cess[aient] de se multiplier à travers le monde ». (cf. « L'histoire de l'historiographie moderne (1970-1984) », *BTNG-RBHC*, vol. XV, n° 3-4 (1984), p. 511-539. Voir aussi : Christian Amalvi, « Naissance et affirmation de l'histoire de l'Histoire », dans C. Amalvi (dir.), *Une Passion pour l'histoire. Histoire(s), mémoire(s) et Europe. Hommage au professeur Charles-Olivier Carbonell*, Paris, Privat, 2002, p. 33-40; P. Poirrier, « L'historiographie », *op cit.*, p. 217-231; Pa-

- trick-Michel Noël, « Réfléchir à l'histoire en historien. Vers une connaissance de l'histoire par l'histoire », Julien Massicotte *et al.* (dir.), *Actes du 7^e Colloque du département d'histoire de l'Université Laval*, Québec, Artefact, p. 165-188.
- 7 *The Problem of Historical Knowledge : an Answer to Relativism*, New York, Liveright, 1938; *Introduction à la philosophie de l'histoire. Essai sur les limites de l'objectivité en histoire*, Paris, Gallimard, 1984 (1938).
 - 8 *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir, 2001, p. 11.
 - 9 Louis Mink, « The Autonomy of Historical Understanding », *History and Theory*, vol. 5, n^o 1 (1966), p. 24-47.
 - 10 David Bloor, *Knowledge and Social Imagery*, Chicago, CUP, 1991 [1976].
 - 11 Vincent Bontems, « L'actualité de l'épistémologie historique », *Revue d'histoire des sciences*, n^o 1 (2006), p. 139-150.
 - 12 Dominique Lecourt, *L'Épistémologie historique de Gaston Bachelard*, Paris, Vrin 2002 (1969); Anastasios Brenner, « Quelle épistémologie historique? Kuhn, Feyerabend, Hacking et l'école bachelardienne », *Revue de métaphysique et de morale*, n^o 1 (2006), p. 113-125.
 - 13 Roger Chartier, « Philosophie et histoire : un dialogue », dans François Bédarida (dir.), *L'Histoire et le métier d'historien en France 1945-1995*, Paris, MSH, p. 149-169; William Dray, « Philosophy and Historiography », dans Michael Bentley (dir.), *Companion to Historiography*, Londres, Routledge, 1997, p. 764-765. Bien que le philosophe Dray déplore le fait que ses collègues s'éloignent parfois trop du « métier historien » quand ils s'interrogent sur l'histoire, il rappelle pertinemment que la philosophie de l'histoire n'est pas à la remorque de la corporation historique. Son objectif n'est pas nécessairement méthodologique, à savoir donner des conseils aux historiens pour qu'ils puissent mieux pratiquer leur métier; les philosophes de l'histoire « *have their own agendas, which are not designed to serve the needs of another discipline* » (765).
 - 14 *Études d'histoire et de philosophie des sciences*, Paris, Vrin, 1983 (1968), p. 9.
 - 15 Eckhardt Fuchs, « Conceptions of Scientific History in the Nineteenth-Century West », dans Q. Edward Wang et Georg G. Iggers (dir.), *Turning Points in Historiography. A Cross Cultural Perspective*, New York, University of Rochester Press, 2001, p. 147-161.
 - 16 Jean Boutier, Jean-Claude Passeron et Jacques Revel (dir.), *Qu'est-ce qu'une discipline?*, Paris, EHESS, 2006.
 - 17 Krzysztof Pomian, « Histoire et fiction », *Sur l'histoire*, Paris, Gallimard, 1999, p. 15-78.
 - 18 Cité dans Christian Delacroix *et al.*, *Les Courants historiques. 19^e-20^e siècle*, Paris, AC, 2005, p. 326.
 - 19 Voir Margaret F. Stieg, *The Origin and Development of Scholarly Historical Periods*, Tuscaloosa, University of Alabama Press, 1986; B. Müller, *Lucien Febvre, lecteur et critique*, Paris, Albin Michel, 2003.

- 20 Karl Popper, *La Logique de la découverte scientifique*, Paris, Payot, 1973 (1938); Carl Hempel, « The Functions of General Laws in History », *Journal of Philosophy*, vol. 39, n^o 2 (1942), p. 35-48.
- 21 *L'Écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975, p. 86-7. Nous soulignons.
- 22 G. Bachelard, *Le Rationalisme appliqué*, Paris, PUF, 2004 (1949), p. 65-81.
- 23 Michael Polanyi, *Personal Knowledge*, Chicago, CUP, 1964 (1958).
- 24 Michel Foucault, *L'Ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971, p. 36. Joyce Appleby, Lynn Hunt et Margaret Jacob défendent une position similaire consistant à soutenir que la vérité historique est relative à un savoir intersubjectif historien dans *Telling the Truth about History*, New York, Norton, 1995.
- 25 *Historical Ontology*, Cambridge, Harvard University Press, 2004, p. 9.
- 26 *Id.*, « Historical Meta-Epistemology », *Warheit und Gescichte*, n^o 231, 1999, p. 53-77.
- 27 Bontems, *loc. cit.*, p. 146.
- 28 Prost, « Comment l'histoire fait-elle l'historien? », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n^o 65 (2000), p. 3-12; de Certeau, *op. cit.*, p. 86 et 438.
- 29 François Hartog, « La tentation de l'épistémologie? », *Le Débat*, n^o 112 (2000), p. 81-2.
- 30 Il est vrai que Foucault reconnaît qu'il existe à « l'autre extrémité » de l'ordre empirique (du passé) une « connaissance réflexive ». L'objet de son analyse se situe toutefois entre ces deux extrémités, c'est-à-dire dans « l'expérience nue de l'ordre et de ses modes d'être ». Ce faisant, il ne conçoit les praticiens du discours (historique) que comme des *êtres soumis* à un ordre définissant ses conditions de production – l'*épistémè* –, alors qu'ils en sont aussi des *agents*. Ils ont en effet participé eux-mêmes à sa définition au moyen de « réflexions sur l'ordre » n'étant pas issues que des « philosophes » qui seraient – curieusement – soumis à aucune *épistémè* : d'où Foucault, lui aussi producteur de discours, parlait-il? (cf. *Les Mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966, p. 11-13).
- 31 *L'Histoire*, Paris, AC, 2000, p. 6.
- 32 *Metahistory : the Historical Imagination in the Nineteenth Century*, Baltimore, John Hopkins University Press, 1973; *The Content of the Form : Narrative Discourse and Historical Representation*, Baltimore, JHUP, 1987.
- 33 « Histoire sociale et histoire politique au Québec : esquisse d'une anthropologie du savoir historien », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 15, n^o 3 (2007), p. 84.
- 34 *Op. cit.*, 2004, p. 5.
- 35 M. Polanyi, *The Tacit Dimension*, Chicago, CUP, 2009 (1967).
- 36 « The Concept of Language and the *métier d'historien* », dans Anthony Pagden (dir.), *The Language of Political Theory in Early-Modern Europe*, Cambridge, CUP, 1987, p. 33. Nous soulignons. On pourrait, mais non verser dans une régression à l'infini, nous objecter que parler du savoir (historien), philosopher

sur lui, est aussi un jeu ayant aussi des règles sur lesquelles on peut se prononcer, prononciation à son tour régie par des règles sur lesquelles on peut se prononcer, *ad infinitum*. Or, il est possible de sortir de cette spirale en admettant que la philosophie, contrairement aux sciences positives qu'elle prend pour objet, n'est pas un jeu normalisé par des règles intersubjectivement établies par la réflexion philosophique. Elle n'est soumise qu'aux contraintes logiques de la Raison sur lesquelles aucun humain n'a prise. Si la philosophie peut discuter des règles d'un jeu disciplinaire, on ne peut discuter des règles de la philosophie qui, en ce sens, ne peut être considérée comme un jeu. Ses structures régulatrices ne sont pas de la même nature que celles des disciplines; quand les historiens discutent sur le savoir - adoptent une posture philosophique par rapport à lui -, ils ne discutent pas de la même manière que lorsqu'ils discutent sur le passé - adoptent une posture scientifique mettant en œuvre leur savoir. Le discours sur le discours historique n'est pas régi par des règles comme celles régissant le discours historique.

- 37 P. Bourdieu, *op. cit.*, 2001, p. 126.
- 38 Christian Delacroix, « De quelques usages historiens de P. Ricoeur », dans B. Müller (dir.), *L'Histoire entre mémoire et épistémologie. Autour de Paul Ricoeur*, Lausanne, Payot, 2005, p. 109.
- 39 Par exemple, Fernand Ouellet souligne que l'épistémologie « ignore presque tout du travail concret de l'historien » (cf. « La philosophie de l'histoire et la pratique historique d'hier et aujourd'hui », dans David Carr *et al.* (dir.), *La Philosophie de l'histoire et la pratique historique d'aujourd'hui*, Ottawa, PUO, 1982, p. 215-22). Jean-Yves Grenier, bien qu'il souligne la nécessité de « s'interroger sur le rôle de la réflexion épistémologique » en histoire, remarque parallèlement que « l'épistémologie historique contemporaine [...] n'a pas su proposer aux historiens des outils d'analyse pertinents par rapport à leur pratique » (cf. « Du bon usage du modèle en histoire », J.-Y. Grenier *et al.* (dir.), *Le Modèle et le récit*, Paris, MSH, 2001, p. 71-101). C'est G. Noiriel (cf. *op. cit.*) qui est allé le plus loin dans la mise en cause de l'épistémologie qu'il réduit aux interrogations sur « la nature de l'histoire ». Il veut substituer à ces entreprises se soldant par des « querelles philosophiques insolubles » une réflexion sur les activités concrètes qui entrent dans l'exercice du métier historien : des activités de *savoir* reliées à la production de connaissances, des activités de *mémoire* reliées à leur diffusion sociale et des activités de *pouvoir* comme l'évaluation des pairs ou le recrutement. Or, en plus d'être très difficile à isoler l'une de l'autre, la réflexion sur les activités du métier et celle sur les fondements de la connaissance sont deux modalités aussi essentielles l'une que l'autre du discours sur l'histoire qui est lui-même une de ces activités. La « clarification des pratiques » (258), leitmotiv de la réflexion pragmatiste sur l'histoire revendiquée par Noiriel, ne peut faire une économie de celle par laquelle les historiens ont eux-mêmes tenté de les clarifier : l'épistémologie. Le pragmatisme de Noiriel n'est cependant pas aussi radical que celui de l'historien britannique Geoffrey Elton qui préten-

- dait, non sans se contredire, « *that a philosophic concern with [...] the nature of historical thought only hinders the practice of history* ». (cf. cité dans Elizabeth Clarke, *History, Theory, Text : Historians and the Linguistic Turn*, Cambridge, Harvard University Press, 2004, p. 17).
- 40 Aron, *op. cit.*, p. 498.
- 41 *Penser avec, penser contre. Itinéraire d'un historien*, Paris, Belin, 2003, p. 68. Nous soulignons.
- 42 *Ibid.*, p. 67.
- 43 Pierre Chauvu illustre cette contradiction dont il était conscient : « [...] l'épistémologie est une tentation qu'il faut résolument savoir écarter [...] afin de mieux préserver les robustes artisans d'une connaissance en construction [...] des tentations dangereuses de cette morbide Capoue. Règle sitôt posée, sitôt oubliée? Pas plus qu'il n'est interdit au jardinier de lever le nez, le soir venu, au-dessus de la haie de son courtil pour mieux apprécier son travail à la vue du champ voisin, tout aussi bien est-il permis à l'historien [...] de s'interroger un instant [...] sur la signification de son effort. » (cf. *Histoire quantitative, histoire sérielle*, Paris, EHESS, 1978, p. 11).
- 44 *De la connaissance historique*, Paris, Seuil, 1975, p. 48.
- 45 *Op. cit.*, p. 77-142.
- 46 Voir en particulier, Richard Rorty, *L'Homme spéculaire*, Paris, Seuil, 1990 (1979).
- 47 Le Comité de Rédaction d'*EspacesTemps*, « "Opération épistémologique". Réfléchir les sciences sociales », disponible sur : <http://espacestemps.net/document605.html>; Harriette L. Moore et Terry Sanders, « Theory as Practice », *Anthropology in Theory: Issues in Epistemology*, Oxford, Blackwell, 2006, p. xi-xvi.
- 48 T. S. Kuhn, *The Road since Structure : Philosophical Essays, 1970-1993*, Chicago University Press, 2002.
- 49 Jean Boutier et Dominique Julia, « À quoi pensent les historiens », dans Boutier et Julia (dir.), *Champs et chantiers de l'histoire*, Paris, Autrement, p. 14.
- 50 Voir Hervé Coutau-Bégarie, *Le Phénomène « nouvelle histoire » : stratégie et idéologie des nouveaux historiens*, Paris, Economica, 1983.
- 51 « Sur les rapports entre la sociologie et l'histoire en Allemagne et en France » (entretien avec Lutz Raphaël), *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 106-107 (1995), p. 114.
- 52 Publiée dans *Op. cit.*, 2001. Voir aussi, P. Bourdieu et al., *Le Métier de sociologue*, Paris, EHESS, 1983 (1968).
- 53 *Op. cit.*, p. 77-8.
- 54 Bachelard, *op. cit.*, 2004, p. 66.
- 55 Charles Taylor, « Overcoming Epistemology », dans *Philosophical Arguments*,

Cambridge, Harvard University Press, 1995, p. 1-19.

- 56 *Op. cit.*, p. xxx. L'auteur aimerait remercier ses collègues Jérôme Boivin, Valérie Lapointe-Gagnon et Mélissa S.-Morin pour leurs précieux commentaires qui ont rendu ce texte moins lourd qu'il ne l'était au départ.